

Introduction

Depuis 1995, le CARHOP asbl (Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire) a été reconnu et subventionné comme centre d'archives privées, à la suite de l'application du décret relatif aux archives privées en Communauté française de Belgique.

Le CARHOP a pour mission de recueillir, sauvegarder, traiter, conserver et communiquer les archives du Mouvement ouvrier chrétien et de ses militants ainsi que les documents relatifs au travail. Il conserve dans ce contexte quelques fonds d'archives d'industries wallonnes.

Les archives sont conservées dans trois dépôts. Le dépôt central de Bruxelles conserve principalement les archives relatives à la région de Bruxelles–Capitale. Les archives relatives au mouvement ouvrier en Wallonie sont déposées au dépôt de La Louvière tandis que les archives de la région Namur–Luxembourg sont sauvegardées dans notre nouveau dépôt à Ciney.

L'ensemble des fonds et collections conservés dans nos trois dépôts représente actuellement 1511,5 mètres linéaires répartis comme suit¹ :

- CARHOP Bruxelles : 279,5 mètres
- Dépôt La Louvière : 1100 mètres
- Dépôt Ciney : 132 mètres

En plus de ces trois dépôts, le CARHOP traite de nombreux fonds d'archives (à ce jour 2.178 mètres) qui sont conservés au siège de l'organisation propriétaire du fonds et sous la responsabilité de celle-ci. Ces fonds présentent un intérêt capital pour l'histoire sociale. La richesse de ceux-ci est également constituée par les collections d'affiches, de photographies, de journaux, de périodiques qui les accompagnent et qui nécessitent un traitement plus particulier.

Les archives que nous conservons peuvent être consultées sur place, dans le respect des délais de confidentialité souhaités ainsi que dans le respect de l'état de classement des fonds. Les instruments de recherche des fonds inventoriés sont mis à la disposition des lecteurs dans nos salles de lecture et sur notre site <http://www.carhop.be/>. Grâce au logiciel Pallas (logiciel de catalographie intégré pour les archives), le lecteur pourra prochainement consulter les inventaires en ligne et faire des recherches à travers les collections des archives et du centre de documentation.

Ces dernières années, nos collections ont été enrichies de nombreux fonds. En ce qui concerne les associations ou organisations, citons à titre d'exemple : la Centrale chrétienne des métallurgistes de Charleroi, le Comité régional bruxellois de la CSC, Vie Féminine Mouscron, les Equipes Populaires de La Louvière. Nous avons également reçu le versement de tous les mémoires de l'Ecole sociale, actuel Institut

¹ Ce métrage ne tient pas compte des collections d'affiches, de l'iconographie, des documents sonores et des précieux (ne faisant pas partie de fonds d'archives) conservés au centre de documentation.

de formation sociale et de communication. Les premiers mémoires d'assistantes sociales, datant de l'Entre-deux guerres, reflétaient les stages réalisés en entreprises ou dans des associations et constituent donc une source inédite et intéressante à plus d'un titre.

Les papiers de militants se sont enrichis des archives du prêtre ouvrier Jacques Meurice, de syndicalistes bruxellois (Egbert Meert, Jésus Manchego, Michel Van Bambeke et Jules Fafchamps) et nationaux comme Emile Vandendriessche, (secrétaire de la Centrale des Francs-Mineurs), Edwin Loof (permanent syndical service immigrés à la CSC nationale) et Marc Vandermosten (permanent national CPNAE).

Nous avons également traité les fonds de l'asbl «Jeunesse maghrébine», la CSC Brabant Wallon (accroissement), le fonds de l'ONG "Le Monde selon les Femmes" (accroissement), la structure d'accueil « le P'Tit Plus ».

Nous continuons également à sensibiliser l'ensemble des acteurs sociaux à la conservation de leur patrimoine.

L'Etat des fonds et collections 2007 s'organise de la manière suivante :

- Il est divisé en deux parties : la première comprend tous les fonds déposés et gérés par le CARHOP, la deuxième dresse la liste des fonds traités par le CARHOP mais conservés par les organisations.
- Chaque partie est elle-même divisée en fonds d'organisations, papiers de personnes et varia ou fonds documentaire.
- Pour chaque fonds cité nous renseignons les éléments suivants :
 - Le support, le type d'archives et les dates de début et de fin
 - Le lieu de conservation du fonds et son volume exprimé en mètres linéaires
 - L'intérêt du fonds, les thèmes abordés
 - Les données relatives à la consultation : ouverture du fonds, procédure d'accès, instruments de recherche, renvoi à d'autres fonds ou commentaires.

Lamy Ben Djaffar
Responsable secteur archives
CARHOP